

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2493>

réunion de section SNTRS CGT IRD du 27.03.2018

- ACTIVITE A L'IRD - CR réunion de section IRD -

Date de mise en ligne : vendredi 4 mai 2018

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

1. CTEP du 19/3

Absents lors de ce CTEP en raison du Congrès National du SNTRS, Pascal et Yoan ont été remplacés par leurs suppléants, Napoléon Koagne (Cameroun) et Sabrina Milani (Brésil), tous les deux contractuels locaux. Yoan et Pascal ont pu préparer le CTEP dimanche après-midi avec nos camarades du Sud.

" Télétravail : à raison d'une journée par semaine, le télétravail devrait être mis en place au 1er septembre 2018, quotité identique pour les travailleurs à temps partiel à 60% minimum. Le dispositif sera limité à un jour par semaine la 1^{ère} année, au bout duquel un bilan sera fait. La demande est assez forte, notamment chez les chercheurs de région parisienne. Voté pour à l'unanimité.

Plan de formation : à la demande de Napoléon pour la tenue de statistiques pour les formations accordées aux représentations, il lui a été répondu positivement. A la demande de Sabrina d'avoir accès aux justifications des refus, la DRH a répondu que les agents doivent se concerter avec leurs chefs hiérarchiques. Ils vont renforcer cette demande auprès des chefs hiérarchiques. Voté pour à l'unanimité.

" TIC des OS : Le débit de 500ko correspond au maximum autorisé par arrêté. L'IRD peut cependant mettre à disposition des plateformes d'échanges de dossiers. Voté favorablement à l'unanimité. Pascal est notre représentant TIC pour la section.

" RIFSEEP : Les suggestions d'ajout à la liste des fonctions peuvent être envoyées d'ores et déjà. Elles seront analysées au cours du premier semestre.

" Points divers : intervention de Napoléon au sujet du renouvellement de l'accord d'établissement au Cameroun. Une réponse écrite est en cours de rédaction.

2. Conseil d'Administration du 15/3

Pascal a relu le CR qui vous a été adressé la semaine dernière sans information complémentaire particulière, mais il était nécessaire de discuter des débats qui ont eu lieu au cours du CA : faible délai de consultation des documents comptables, budget 2018 incomparable avec les autres années à cause du passage à la GBCP, représentation inexacte de la présence de l'IRD à l'international, et gros débat sur l'évolution du CCDE (comité d'éthique). Enfin, l'algorithme budgétaire utilisé pour les attributions de crédits aux unités n'est pas seulement aligné sur l'indice bibliométrique, mais aussi sur l'ensemble des activités de chaque unité.

3. Congrès du SNTRS CGT à Dives-sur-Mer (Calvados) du 20 au 23/3

Ce congrès a réuni plus de 80 délégués qui ont travaillé sur les documents du syndicat (Orientation et fiches revendicatives), avec des soirées de débats (CAP et télétravail). Deux syndicats sénégalais étaient présents, deux syndicats algériens, deux syndicats québécois. A noter l'absence de Guillaume, délégué PACA. Le jeudi 22, journée de grève nationale, le congrès a envoyé une délégation d'une quinzaine de camarades à la manif de Caen.

L'amendement proposé par Marc a été le seul retenu dans le document d'orientation. Un autre amendement avait été proposé en AG, qui a été rejeté, concernant le rôle majeur du mille-feuille institutionnel (IDEX, instituts Carnot, Comue, etc.) dans la dégradation des conditions de travail dans les laboratoires. A l'IRD, mis à part dans certaines UMR-usines (ex-URMITE, IMBE) c'est loin d'être le cas, les conditions d'hygiène et sécurité ont par exemple énormément évolué. Par contre le manque de surface de travail et les gains de productivité liés au numérique créent des tensions et contribuent fortement à la dégradation des conditions de travail. Certaines actions de recherche deviennent aussi de plus en plus contraignantes, comme par exemple la circulation des échantillons (cf le protocole de Nagoya). La réorganisation mise en place par le PDG à l'IRD contribue aussi fortement à la dégradation des conditions de travail des fonctions support, puisque le siège reste notre zone rouge.

Il y a eu un débat sur le télétravail : le congrès reste prudent. Il ne faut pas que le télétravail déconnecte le chercheur du cadre de recherche. Depuis 2 ou 3 ans, l'INRIA a mené une étude sur le télétravail qui avait été mis en place dans un cadre expérimental, pour une journée par semaine. Les retours sont plutôt satisfaisants.

Le SNTRS a 1413 adhérent.e.s dont 26% de retraité.e.s, 48.3 % de femmes, 51.6 % d'hommes et 11.5 % de chercheurs. La moyenne d'âge est de 55 ans. Pascal a déclaré au congrès que nous étions passé au XXI^{ème} siècle et qu'avec l'invasion du numérique dans nos vies professionnelles et personnelles, un changement de paradigme sociétal était en cours. Le syndicat doit donc évoluer et apprendre à mieux communiquer vers les jeunes générations (et les chercheurs), au vu de la moyenne d'âge, cela semble être incontournable...

Pascal a été élu à la Commission Exécutive et a été sollicité pour intégrer le Bureau National. Il s'accorde un délai de réflexion de 3 mois avant de prendre une décision.

4. IMBE

UMR avec 200 personnes sur cinq sites en PACA. L'administratrice d'IMBE (adhérente SNTRS !?) à Saint Jérôme est en conflit avec les autres personnels. Des agents cherchent à quitter l'unité. Une lettre a été envoyée aux CHSCT des tutelles, ainsi qu'au CTS Sud-Est de l'IRD. Malgré cela, une chasse aux sorcières à l'air d'être en cours.

5. Projet de communication sur « la nouvelle gouvernance »

Un texte vous a été transmis la semaine dernière, dont nous n'avons malheureusement pas eu le temps de discuter en réunion. Néanmoins le bureau de section a été consulté : il trouve que ce projet communication, en dépit de ses qualités synthétiques qui pointent du doigt les problèmes majeurs à l'IRD, focalise trop sur le concept de la nouvelle gouvernance. De plus, suite aux déclarations liminaires faites au CA d'une part, notamment sur le renouvellement à venir de la présidence, et la rencontre informelle de membres du SNTRS avec le Président le 8 mars dernier d'autre part, ce projet doit encore être discuté sous différents angles avant une éventuelle diffusion sur « syndicats-infos ». Nous remercions les camarades qui nous ont soumis cette proposition de com'.